UNIVERSITÉ DE LORRAINE

UL/DAJ n°220-2024

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LA PRESIDENTE,

Vu le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;

Vu le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection de la présidente de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 portant délégation à la Présidente,

DECIDE

Article 1

Le tarif pour le congrès français de la mécanique 2025 organisé par le laboratoire LEM3 du 25 au 29 août 2025 sont fixés comme suit :

(*) Droits d'inscription (HT) :	montant	catégorie(s) de participants (intervenants, étudiants....)
tarif 1	390,00 €	Senior membre AFM
tarif 2	200,00 €	Doctorant membre AFM
tarif 3	500,00 €	Senior non membre AFM
tarif 4	240,00 €	Doctorant non membre AFM
tarif 5	440,00 €	inscription tardive surcoût senior
tarif 6	230,00 €	inscription tardive surcoût Doctorant
tarif 7	200,00 €	inscription pour la journée
tarif 8	230,00 €	inscription tardive surcoût inscription journée
tarif 9	18,00 €	forfait déjeuner
tarif 10	65,00 €	diner Gala
tarif 12	800,00 €	Sponsoring Bronze
tarif 13	1 300,00 €	Sponsoring Silver
tarif 14	1 700,00 €	Sponsoring Gold
tarif 15	2 500,00 €	Sponsoring Platinium
tarif 16	1 700,00 €	stand d'exposition

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux de la composante et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 5 novembre 2024

Université de Lorraine
La Présidente

Hélène BOULANGER

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le 12 NOV. 2024